

Marie-Christine HAZAËL-MASSIEUX

## QUAND AURÉLIEN SAUVAGEOT PARLAIT DE RECRÉATION ET D'AMÉNAGEMENT DANS LES LANGUES

---

*Divers concepts chers à Aurélien Sauvageot seront examinés ici en repartant d'un de ses articles, qui portait sur les développements du norvégien et de l'estonien au XIX<sup>e</sup> siècle, en prenant en compte l'œuvre de créateurs/rénovateurs comme I. Aasen et J. Aavik, qui ont façonné à divers niveaux le norvégien et l'estonien modernes. L'audace de ces grands créateurs, qu'admirait A. Sauvageot, mérite le détour, aujourd'hui encore, alors que l'on s'intéresse à l'aménagement de langues comme les créoles. On voit qu'il ne faut jamais désespérer de parvenir à une langue susceptible d'usages littéraires, conforme aux attentes des intellectuels en même temps que des classes plus populaires. On peut toutefois se demander si l'on serait encore capable aujourd'hui d'aller aussi loin. Sans doute les attitudes à l'égard des langues maintenant sont-elles différentes, alors pourtant qu'on parle davantage d'aménagement linguistique. Par ailleurs, n'accepte-t-on pas souvent la disparition de nombreuses « petites » langues, avec le mythe de la langue universellement répandue (l'anglais ?), qui est particulièrement vivace dans le contexte de la mondialisation et des médiatisations contemporaines ?*

---

### INTRODUCTION : SAUVAGEOT AU CLAIX

S'il n'intervenait guère par des exposés programmés au CLAIX, A. Sauvageot prenait la parole à chaque séance, tout de suite, précédant tout autre participant, portant un jugement parfois vigoureux sur l'exposé qui venait d'être fait, avant d'exposer son opinion toujours avec une grande pertinence ; il évoquait à cette occasion ses discussions avec des « grands » (Meillet, Vendryès, ou son « maître Zoltán Gombocz ») qui nous laissaient émerveillés ! En revanche, il ne manquait pas de donner un article pour les *Travaux* du CLAIX de l'année en cours, toujours occasion de faire un point majeur sur le thème de l'année. Il nous a ainsi laissé plusieurs articles :

- « Parties du discours et analyse linguistique », in *Travaux 1, Les parties du discours*, 1983, 145-178.
- « Le passif en ostiak et en vogoul », in *Travaux 2, Le passif*, 1984, 113-126.
- « Le fait de syntaxe », in *Travaux 3, Les relations syntaxiques*, 1985, 27-46.
- « Recréation et rénovation en linguistique », in *Travaux 4, Genèse des langues et du langage*, 1986, 37-60.
- « Des traits distinctifs en typologie linguistique », in *Travaux 5, Typologie des langues*, 1987, 39-48<sup>1</sup>.
- « De l'hétéroclisie », in *Travaux 6, La règle et l'exception (L'hétéroclisie)*, 1988, 31-47.
- « De la signification », in *Travaux 7, La signification*, 1989, 9-15.

Relisant récemment « Recréation et rénovation en linguistique », publié dans les *Travaux* du CLAIIX n° 4, 1986, j'ai été tout à fait intéressée par un certain nombre de points que j'aimerais présenter brièvement ici, pour esquisser une discussion car, par bien des aspects, ils rejoignent mes récentes préoccupations dans l'étude des langues créoles (ces langues auxquelles d'ailleurs A. Sauvageot fait allusion dans cet article<sup>2</sup>) et posent avec beaucoup de pertinence la question de l'aménagement des langues<sup>3</sup> — en permettant par là de mesurer des distances entre les conceptions antérieures (celles qu'A. Sauvageot présente en nous renvoyant au XIX<sup>e</sup> siècle), audacieuses souvent, et

---

<sup>1</sup> Dès le choix du thème, à la fin de l'année universitaire précédente (mai 1985, en l'occurrence), A. Sauvageot m'avait envoyé quelques lignes pour indiquer les orientations que, selon lui, devait prendre le CLAIIX pour étudier la typologie des langues. C'était bien dans sa manière ! Je reproduis en annexe ce document émouvant, tapé sur une vieille machine à écrire et portant la signature d'A. Sauvageot, ainsi que son nom porté à la main sur la seconde feuille.

<sup>2</sup> Il dit de la langue de l'État danois et de l'Église luthérienne qu'elles avaient « subi les effets du substrat, tout comme il est arrivé pour les langues imposées par le colonialisme européen dans les Antilles ou dans les îles de l'Océan Indien . une sorte de créole était né » (pp. 38-39). Certes, tout dépend de ce que l'on appelle un *créole* — et sur ce plan je ne serais peut-être pas d'accord avec lui, mais cette mention est là un signe supplémentaire de sa curiosité linguistique qui ne connaissait guère de limites.

<sup>3</sup> Ce qui ne nous étonnera pas de la part de l'auteur de *L'édification de la langue hongroise* !

les nôtres, sans doute plus timorées, réservées, « politiquement correctes » et qui entraînent peut-être purement et simplement la disparition des langues ! Faut-il de l'audace pour qu'une langue se développe ? C'est ce que nous serions tentés de retenir en lisant l'article d'A. Sauvageot ; peut-être n'en avons-nous plus assez maintenant, quand nous sommes prêts à nous contenter un peu vite d'une langue « unique » (l'anglais international ?).

Mais n'y a-t-il pas aussi un certain « idéalisme » à envisager que le développement des langues puisse tenir ainsi à l'action d'un ou de quelques individus ? Pour nous qui connaissons les plus récentes analyses de la sociolinguistique, nous avons du mal à penser qu'une langue ne soit pas d'abord et surtout, dans son développement, ou dans ses errances, en lien très direct avec les données sociales : ne faut-il pas que soient réunies bien des conditions favorables pour qu'une langue soit recréée, rénovée par l'action d'une seule personne, si talentueuse soit-elle ?

Dans cet article de 1986, A. Sauvageot examine diverses questions posées par l'aménagement des langues : cette question est illustrée par les cas successifs du norvégien (Ivar Aasen, homme seul, ayant créé, nous dit-il, le « néonorvégien ») et de l'estonien (avec Johannes Aavik), à travers lesquels on peut voir — et c'est tout à fait passionnant — comment les « inventeurs », Aasen et Aavik, chacun à leur façon, ont pu mener une action décisive pour leurs langues respectives, même si les résultats sont également divers. On voit ainsi, par leur exemple, comment la volonté du linguiste peut parfois forcer des évolutions, provoquer des changements et développer une langue pour la faire autrement considérer.

Au XXI<sup>e</sup> siècle, certes, on n'est plus prêt à concevoir l'évolution des langues exclusivement comme l'évolution d'un organisme, d'un corps qui se transformerait de sa *naissance* à sa *mort* en fonction d'un mystérieux *programme génétique* — même si certaines métaphores sont tenaces ! A. Sauvageot, au Claix, disait déjà clairement que tout changement linguistique était le résultat d'une intervention humaine. Il écrit en introduisant cet article, « Recréation et rénovation en linguistique » :

« L'histoire des langues, en particulier celle des langues de civilisation, n'est qu'une suite de changements dus aux interventions conscientes,

délibérées et intentionnelles de l'individu dans l'emploi de la langue dont il se sert. » (CLAIX *Travaux* 4, 1986 « Genèse des langues et du langage », p. 37).

Les hommes dont il rapporte l'action en étaient aussi sans doute convaincus !

Quelques remarques s'imposent :

1) *Ce n'est pas nécessairement l'adéquation au système de départ qui explique le succès ou non d'une récréation.* Pour prendre des exemples français, on ne voit pas objectivement comment peut s'expliquer le succès de « logiciel » et le rejet de « bouteur ». Le premier « marche » et a même une postérité plus ou moins réussie (progiciel, courriel, pourriel...), l'autre ne marche pas — alors qu'il est conforme à un modèle bien enraciné et qu'il a des antécédents nombreux : tracteur, brûleur, composteur — certes sémantiquement conçus selon des principes divers et les interférences sémantiques sont peut-être à l'origine de certaines hésitations : un homme, un instrument ? Les créolistes devraient bien méditer cela quand ils essayent de créer des néologismes qui, conçus le plus souvent sur le modèle du français (alors que les divers créoles constituent maintenant des langues parfaitement autonomes, aux systèmes et structures bien différentes) sont contestés largement par les locuteurs pour leur caractère artificiel. On citera *andédan* → *andédanisé*, *andédannizasyon* ; *chabonné* = accélérer → *déchabonnaj* = décélération ; *chiktay* = chiquetaille, résultat d'un émiettement → *chiktayé* = émietter / *chiktayaj* = émiettement, etc. Attention à la systématisme !

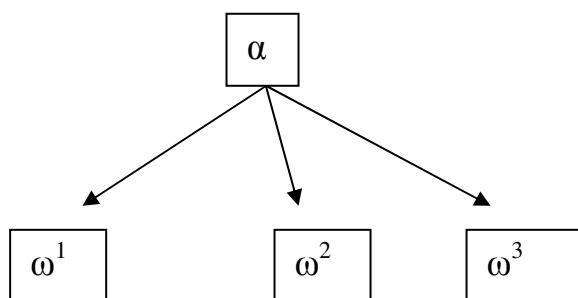
2) *Il faut souligner cependant que dans les cas rapportés par A. Sauvageot on est au XIX<sup>e</sup> siècle ou au tout début du XX<sup>e</sup> siècle :* Aasen est né en 1813 dans la partie ouest de la Norvège, d'une famille paysanne, Aavik plus tardivement (en 1880), mais il s'est formé et a travaillé à l'époque des grands romanistes alors que la linguistique « était une science très cultivée dans les pays du Nord »<sup>4</sup>, et A. Sauvageot nous révèle que lui-même a joué un certain rôle dans le succès du néo-norvégien de Aasen. Si Aasen a été marqué par les

---

<sup>4</sup> Art. d'A. Sauvageot ici discuté p. 50.

travaux des linguistes allemands qu'étaient les frères Grimm et Humboldt, alors que les linguistes de cette époque portaient le plus grand intérêt, nous dit A. Sauvageot, « aux dialectes comme aussi au passé des langues » (on voudrait ajouter qu'à l'époque on portait un intérêt véritable aux travaux des linguistes !), Aavik, quant à lui, était subjugué par les langues romanes, les « grandes langues » comme le français, l'anglais et même le russe : il s'est donc proposé « de faire de sa langue maternelle une langue d'une perfection au moins égale » (A. Sauvageot, art. cit., p. 50) : c'est-à-dire que les deux linguistes étaient convaincus que l'on peut améliorer une langue, agir sur son évolution, la rendre indispensable à une élite intellectuelle.

On pensait alors que les langues se détérioraient au fur et à mesure qu'elles évoluaient : « Tout ce qui était archaïque passait pour meilleur » (*op. cit.*, p. 38). L'ancienne langue en Norvège c'était la langue des Vikings... Mais j'aimerais ajouter maintenant — peut-être pour expliquer par la suite le succès des travaux de Aasen — que, sans qu'il le comprenne encore complètement à l'époque, en visant la langue ancienne il atteignait par là les formes de base, la langue « centrale » en quelque sorte, qui reste contenue dans tous les dialectes qui ont suivi des évolutions ultérieures. Aasen servait donc, sans l'expliquer clairement alors, la *langue commune*, plus « conservatrice », mais à laquelle chacun remontait comme source de son parler, comme *variété fondatrice*... choisir l'alpha et l'instrumentaliser est toujours une sécurité pour la diffusion d'une langue tandis que retenir un omega (1, 2 ou 3) est risqué ; outre le fait de contrarier ceux dont la variété n'a pas été choisie, on risque l'incompréhension, alors que confronté à alpha tout le monde est égal et retrouve ses racines :



C'est ainsi que je m'efforce souvent de montrer que la *lisibilité* du guadeloupéen, dialecte conservateur, resté plus près des formes d'origine, est plus grande pour les locuteurs de l'haïtien ou du martiniquais, que ne le sont le martiniquais pour un Guadeloupéen ou un Haïtien, ou l'haïtien pour un Martiniquais ou un Guadeloupéen. Il y a peut-être là des leçons à tirer aussi pour l'élaboration d'une variété standard quand l'instrumentalisation de toutes les variétés n'est pas possible. Un exemple : il est plus facile de prononcer correctement en martiniquais « zozyo-a » quand le mot est écrit « zozyo-la » (l'amuïsement de la consonne *l* entre deux voyelles étant quasi naturel pour un Martiniquais (il refait ce qu'ont fait ses ancêtres), qu'il n'est possible pour un Guadeloupéen rencontrant « zozyo-a » de deviner que c'est en fait « zozyo-la » qu'il faut lire et comprendre... De toutes façons la forme longue est toujours plus performante à l'écrit que la forme courte...

En outre — et c'est un phénomène sociolinguistique bien connu — les langues de contact ne sont pas égales s'il s'agit d'influencer les réalisations d'un groupe linguistique : tantôt on se méfie de la langue de l'occupant, tantôt elle est dotée du prestige de l'étranger (caractère « exotique »), et envisagée positivement parfois à cause de la culture qu'elle véhicule qui peut être considérée comme plus riche ou plus réussie : si en Norvège, avant Aasen, le danois, devenue langue de l'administration s'était imposé dans certains milieux, l'écart s'était creusé ailleurs, malgré l'apparement des variétés (issues du nordique), et il existait une espèce de *fossé linguistique entre les villes et les campagnes*. Ceux qui tout en prononçant le danois « à la norvégienne », lui conservaient ses traits majeurs, parce qu'ils avaient l'entraînement de l'écriture, pouvaient aller faire leurs études à Copenhague ; en revanche, ceux qui patoisaient franchement et n'avaient pas accès à l'écrit, étaient pratiquement exclus de la vie publique : ce sont eux qui, par l'action d'Aasen, alors que la Norvège avait été détachée du Royaume de Danemark en 1818, ont donné le support linguistique qui allait servir à affirmer l'identité norvégienne. Il s'agit là d'un cas typique où l'on part des formes basilectales pour construire la langue commune.

Dans le domaine des langues créoles, on retrouve ce débat en ce qui concerne leur aménagement : faut-il partir du « gros créole » qui bien sûr ne permet pas de tout exprimer (et se livrer à une intense

activité terminologique en même temps qu'à un développement des structures grammaticales), ou faut-il se contenter du créole des villes, largement mêlé de français quand la scolarisation dans les DOM atteint des niveaux records ? Fausse question apparemment, ou du moins perspective très insuffisante si on lit bien A. Sauvageot !

De fait, il ne s'agit jamais de « prendre telles quelles » les formes populaires non plus d'ailleurs que les formes des gens cultivés : les grands « aménageurs » des derniers siècles nous montrent qu'il y a un long et patient travail à accomplir *pour* et *sur* une langue que l'on *forme* pour lui permettre d'accéder à un statut politique. Aasen va faire un travail d'érudit, fuyant les réactions plus ou moins folklorisantes qui tentaient certaines personnes en Norvège : certains auraient volontiers mis en évidence les formes dialectales et populaires, sans tri, sans restructuration, sans aménagement. En se penchant sur le passé des langues nordiques, mais en recueillant d'une vallée à l'autre les formes dialectales pour les comparer, Aasen va *travailler* : « Dans son esprit, il fallait reprendre l'héritage national, c'est-à-dire tout ce qui subsistait de la langue ancienne, jugée parfaite, mais qu'on ne pouvait plus utiliser telle quelle. On ne pouvait donc sauver cet héritage qu'en prélevant dans les dialectes les mieux conservés tous les éléments utilisables pour les normaliser ensuite et les rendre aptes à servir de langue nouvelle, écrite aussi bien que parlée. » (A. Sauvageot, art. cit., pp. 39-40). Aasen va donc prélever les formes restées les plus proches de l'ancien norrois, les formes les plus conservatrices !

C'est en 1848 qu'il publie son premier ouvrage de grammaire (*Grammaire de la langue populaire norvégienne*), puis en 1850 un dictionnaire et en 1864 ce qui allait devenir « la charte de fondation du néonorvégien » (A. Sauvageot, p. 40). Cette « façon de langue » comme dit A. Sauvageot était très différente de la variante de danois qui servait de langue officielle : « D'abord par la prononciation [...], ensuite par l'ensemble de la morphologie » où Aasen a dû souvent faire des choix importants et difficiles. A. Sauvageot donne de nombreux exemples au plan des genres, des déclinaisons... exemples anecdotiques sans doute pour nous, mais on comprendra qu'un exemple m'ait frappée : il explique que le génitif dans l'usage avait été remplacé par une périphrase que je me contenterai de donner en français : *grannen sitt hus* = litt. *le voisin sa maison* (pour dire « la maison du voisin ») : en mauricien, on trouve une structure parallèle : « mo papa

so lisyen » : le chien de mon père ! Quand les francophones tentent de rapprocher cette structure du fr. « mon père, son chien... », ne devrait-on pas se rappeler (aussi ?) que ce phénomène comme beaucoup d'autres est à compter au nombre des possibles « universaux » ? Intéressant de retrouver cette structure dans le norvégien en situation de contacts de langues ! Elle existe semble-t-il en bas-allemand, en hongrois, en turc...

3) *Les exemples développés par A. Sauvageot nous montrent un aménagement linguistique qui prend modèle sur des langues diverses, qui peuvent ou non être directement apparentées...* En examinant soigneusement la grammaire de Aasen, on voit qu'il n'hésite absolument pas, lorsqu'il juge que tel procédé est souhaitable pour une langue fonctionnelle, d'introduire en norvégien des faits grammaticaux qu'il a pu tantôt trouver en norrois, tantôt repérer dans les dialectes, tantôt dans telle ou telle « grande langue » qu'il admirait : c'est ainsi qu'il « invente » un procédé qui n'existe pas en dano-norvégien pour désigner un sujet inconnu qui accomplit une action, sur le modèle anglais (introduisant « ein », en lieu et place de « one »), mais aussi qu'il simplifie le présent de l'indicatif en proposant l'utilisation du thème nu du verbe pour les verbes forts, etc.

Ces exemples sont extrêmement intéressants car nous n'avons pas (nous n'avons plus) l'habitude d'intervenir aussi méthodiquement et même brutalement sur une langue : certes, on a bien essayé récemment de forger des « féminins » un peu particuliers en français, mais il faut bien reconnaître que ne *prennent* que très modérément des formes comme « rédacture » et « professeure » — il faut le dire : aberrantes si l'on se réfère à l'étymologie de ces mots ; loin des nombreuses recherches sur la langue ancienne qu'avait entreprises Aasen, nos modernes aménageurs, convaincus que le *e* est la marque du féminin, appliquent à des noms ce qui tout au plus est une marque — souvent d'ailleurs maintenant purement graphique — qui sert pour des adjectifs. Et que dire de formes comme *cafetier / cafetière* (!) ou encore *le maire / la maire* — avec le phénomène phonique qui entraîne régulièrement des incompréhensions (*maire* ou *mère*) ? Ce comportement à l'égard du français, plus idéologique que scientifique (en tout cas à propos duquel manquent les recherches de départ que nous voyons pratiquer par nos linguistes du XIX<sup>e</sup> siècle) entraîne surtout trouble,



perturbation, incertitude, et rarement la conviction — en tout cas pas celle des érudits.

Le néo-norvégien de Aasen, progressivement se mit à agir sur les esprits des intellectuels qui continuaient à se servir du dano-norvégien : « Le néonorvégien fut reconnu enfin en 1885 comme langue de l'Etat à égalité de droit avec le dano-norvégien. Ivar Aasen eut donc la suprême satisfaction de constater que ses efforts n'avaient pas été vains » (art. cit., p. 45). Lorsque Aasen meurt en 1896, la nation est devenue bilingue — même si ce n'est pas le cas des individus : « une lutte très âpre mettait aux prises les partisans de chacune des deux langues officielles » (*ibid.*) (le dano-norvégien restait préféré par la population des villes, par les classes supérieures, et par l'Église luthérienne). Dans son article, Aurélien Sauvageot raconte de façon très émouvante comment en 1919 il put assister à un de ces débats houleux à propos des deux langues au Parlement norvégien ! Il avait quant à lui appris les deux langues, le dano-norvégien et le néonorvégien (étudiés à Paris au cours de ses études, avec l'aide de lecteurs norvégiens successifs) ; il dit même qu'il parvenait à s'exprimer couramment dans ces deux langues ! Il faut dire aussi que ses compétences en norvégien et sa présence aux côtés de jeunes Norvégiens de son âge à l'Université norvégienne font sensation ! Il donne des conférences en néonorvégien à la demande de personnalités du mouvement néonorvégien. Apparemment le résultat de ces interventions d'un Français talentueux est fantastique, et Sauvageot va lui-même être à l'origine d'un intérêt plus grand encore pour le néonorvégien [À quoi peut tenir le succès d'un aménagement linguistique !] :

« Dans les milieux néonorvégiens ou favorables au néonorvégien, ces conférences eurent un grand retentissement puisqu'elles prouvaient qu'un jeune intellectuel français, élève d'une grande école célèbre, apportait la preuve irréfutable que le néonorvégien était une langue de civilisation à l'égal de son rival, le riksmål, ce qui ruinait d'un seul coup le perpétuel reproche que ses adversaires faisaient à cette langue. » (p. 47)

Aurélien Sauvageot a ainsi pu constater l'importance du néonorvégien, utilisé par des écrivains, des hommes de science, des représentants du clergé... Il constate d'ailleurs que le dano-norvégien, le riksmål, a perdu de son homogénéité — sans doute une des qualités du néonorvégien au total puisque préparé de main d'homme ! (et

même si ce néonorvégien connu de Sauvageot avait déjà évolué par rapport au néonorvégien des fondateurs).

Un mouvement d'unification des deux langues avait aussi vu le jour pour préparer un « norvégien commun » — tentative qui ne pouvait qu'échouer. Effectivement, c'est assez naturellement que progressivement s'effectuait ici ou là ce rapprochement des deux langues, et cela continue d'ailleurs encore aujourd'hui, mais non pas par une action volontaire et calculée ; le néo-norvégien est suffisamment constitué, dispose d'atouts sérieux, pour lutter contre son rival le dano-norvégien, même si certains traits voulus par Aasen sont tombés en désuétude ; les deux langues, bien distinctes, continuent à exister et à être reconnues, certes le néo-norvégien encore marqué comme langue de la campagne est un tout petit peu en régression du fait de l'importance croissante des populations citadines, mais ce qui est notable surtout c'est que chacun peut utiliser la langue qu'il souhaite. C'est ce que révèlent les choix faits par les écrivains qui recourent aussi bien à l'une qu'à l'autre langue : la littérature est de fait écrite dans les deux langues et les auteurs se distinguent en Norvège non pas par le style, mais par la langue tout entière !

4) *Des innovations audacieuses.* Aurélien Sauvageot dans son article, révèle d'autres aspects dans le cas du développement de l'estonien qu'il est intéressant d'examiner pour qui veut réfléchir à l'aménagement linguistique. La situation de l'Estonie était très différente de celle de la Norvège, mais les actions ont été également l'œuvre d'un homme seul ! Vers 1860, l'estonien n'est guère utilisé à l'écrit par l'élite ; les gens instruits se servent de l'allemand :

« ... les intellectuels résolus à utiliser leur langue maternelle n'ont pas tardé à découvrir que ce qui les entravait dans leurs mouvements, c'était l'insuffisance de celle-ci. L'indigence de son vocabulaire, l'excessive copulence de ses formes grammaticales, la syntaxe allemande qui lui avait été imposée au cours des siècles, la monotonie de son phonétisme faisaient obstacle à l'expression littéraire comme aussi à l'expression scientifique. » (p. 49)

Il fallait mettre de l'ordre dans ce qui existait, et par ailleurs : innover !

Sur ce plan l'audace de Aavik (né en 1880, mort en 1973 en Suède) est à souligner dans trois domaines :

- L'enrichissement du vocabulaire en empruntant des vocables étrangers — proches phonétiquement pour que cela ne détonne pas (cf. emprunts au finnois par exemple) —, en décalquant les mots étrangers, en fabriquant presque de toutes pièces des mots nouveaux — de fait selon des modèles. Aavik estimait qu'une langue de civilisation devait disposer de vocables issus de sources diverses : pour nuancer la pensée, éviter la monotonie, distinguer les styles...<sup>5</sup> Même si parfois la variété des sources peut sembler délicate pour le peuple (de fait Aavik était quant à lui très élitiste !), le linguiste estonien n'hésitera pas à construire des vocables *entièrement factices*, c'est-à-dire à « combiner des phonèmes, selon le modèle phonique des mots hérités de la tradition mais dans des combinaisons que la langue n'a pas utilisées. » (Sauvageot, art. cit., p. 50)

Ainsi on voit Aavik créer « roim » de toutes pièces pour « crime », après avoir constaté que dans plusieurs langues européennes il y a un *r* dans les mots utilisés pour désigner un crime (!), et trouvant par ailleurs que la diphtongue sonnait bien dans un monosyllabe ; le *ai* de l'anglais « crime » ne lui paraissant pas assez expressif, il retient *oi* ! De nombreux néologismes constitués ainsi par Aavik ont fait fortune.

- En ce qui concerne la morphologie, il retouche la déclinaison, et modifie la conjugaison, créant même un temps nouveau, le passé du conditionnel ou une nouvelle forme de superlatif. Tout cela est aujourd'hui, semble-t-il, bien implanté en estonien.
- En ce qui concerne la syntaxe, il s'agissait pour Aavik de libérer l'estonien du joug de la syntaxe allemande, notamment en bousculant l'ordre des mots. Si la phrase estonienne actuelle n'est pas totalement libre, elle s'est considérablement assouplie chez certains écrivains. Même si les innovations proposées par Aavik n'ont pas toutes porté des fruits, il a profondément renouvelé la

---

<sup>5</sup> Dans un autre article du CLAIX, A. Sauvageot montre l'importance de l'hétéroclisie dans les langues, et notamment les « grandes langues », cf. *Travaux* 6, 1988 : « De l'hétéroclisie », pp. 31-47.

langue, et ses prévisions d'une normalisation progressive une trentaine d'années après ses interventions se sont réalisées : c'est vers 1950 que l'œuvre de normalisation a pu commencer. Cependant, du fait de l'intégration de l'Estonie à l'Union soviétique, l'élite à qui était destinée la langue rénovée par Aavik était partie en exil et il a fallu attendre ces dernières années pour que les contacts reprennent entre les émigrés et leurs collègues restés dans la mère-patrie. On voit donc maintenant encore — progressivement — des innovations inspirées d'Aavik et de Tauli qui s'insèrent dans la langue estonienne.

Pour poursuivre la comparaison, on peut noter que l'aménagement des créoles se fait selon des principes autres. Cela mérite d'être souligné quand on se plaint des « manques » en tout genre dans les langues appelées créoles. Certes, on propose des néologismes lexicaux<sup>6</sup>, mais les choix effectués sont très différents : ainsi, on préfère la dérivation (selon un modèle très français) à l'emprunt — qui pourrait être varié, qui pourrait d'ailleurs aussi par exemple, pour les créoles des Petites Antilles, se faire en direction de l'haïtien, langue proche, au phonétisme comparable et d'origine commune<sup>7</sup>, qui s'est tout simplement beaucoup plus développé (la population haïtienne est à 85 % unilingue créole)... Quant à la dérivation, elle vise à exploiter de façon souvent monotone un procédé dès qu'on a pu en trouver un — ce que précisément Aavik ne faisait pas (cf. en créole la série *madousiné* = attendrir, qui donne *madousinè*, *madousinaj*; *majolaj* = oraliture, qui donne *majolé*, *majolè* et même *majoliè* = oralitaire ! etc.) S'il n'y a pratiquement pas de morphologie sur lesquels les « aménageurs » pourraient exercer leur sagacité, sauf en forçant pour développer des formes selon le modèle français, pour la syntaxe, on notera qu'il n'y pas d'innovations créoles proposées, mais que du fait du contact perpétuel avec le français, on a de plus en plus de calques abusifs des structures françaises qu'un de mes correspondants signalait et dénonçait récem-

---

<sup>6</sup> Cf. *Dictionnaire des néologismes* de R. Confiant et S. Colot : <http://www.potomitan.info/dictionnaire/neologismes.php>.

<sup>7</sup> Cf. Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 2008 : *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : histoire et analyse*, Publibook, 488 p.

ment de façon très significative à propos de la traduction de la Bible en haïtien<sup>8</sup>.

L'histoire des aménagements proposés pour les langues est donc variée et peut même parfois sembler étonnante : ce qui réussit ici ne réussira pas nécessairement là. Mais les exemples donnés par A. Sauvageot nous montrent que la ténacité, la culture de la langue, la recherche des formes anciennes ou alors les innovations audacieuses ont toutes leur chance dans un aménagement linguistique s'il y a une volonté ferme, doublée certes d'une compétence linguistique, qui ne néglige ni la langue populaire ni l'élite qui va l'écrire et qui va par là contribuer plus particulièrement à son développement. Il convient certes de souligner que dans un cas comme dans l'autre — et pour l'aménagement des langues créoles, il est important de le rappeler —

« ... ni Ivar Aasen ni Johannes Aavik n'ont *créé* quoi que ce soit. Ils ont *utilisé* des matériaux existants. Ils n'ont pu opérer qu'avec ce que leur apportait l'héritage de la langue<sup>9</sup> [leur langue maternelle] [...] La recréation et la rénovation n'ont été que des réarrangements et des refaçonnages. » (Sauvageot, art. cit., p. 59).

C'est pourquoi, précise A. Sauvageot, il ne faut pas utiliser le mot de « genèse » en linguistique — sauf sans doute pour parler de l'origine du langage lorsque les hommes se sont mis à produire une pensée discursive... Depuis, ce sont des matériaux linguistiques existants, parfois usés jusqu'à la corde comme une étoffe, qui sont utilisés et réutilisés, et il y a donc tout au plus rénovation ou recréation... Dans le domaine des langues créoles, explicitement nées *dans* le contact de langues, nées *du* contact de langues, alors que les

---

<sup>8</sup> Donnant de nombreux exemples, Ronald Charles montre comment la place des compléments ne correspond pas à l'usage normal de l'haïtien : « 1. Marc 5,20 « *Li pati, é li konmansé pibliyé nan zòn Dékapòl la, tou sa Jézu té fè pou li* » (Il s'en alla, et se mit à publier dans la Décapole tout ce que Jésus avait fait pour lui). La syntaxe correcte devrait être : *Li pati, e tou sa Jezi te fè pou li, li konmanse pibliye l nan zòn Dékapòl la*. Le verbe *pibliye* n'est plus séparé de son complément repris sous la forme d'un pronom. » (« Préjugés linguistiques dans différentes traductions bibliques en créole haïtien », *Creolica* : [http://www.creolica.net/article.php3?id\\_article=74](http://www.creolica.net/article.php3?id_article=74)).

<sup>9</sup> C'est moi qui souligne.

« traces » des ancêtres sont plus ou moins visibles (souvent plus que pour d'autres langues), il s'agit de poursuivre l'amélioration de systèmes qui sont encore insuffisamment développés en raison de la présence étouffante de langues européennes, déjà dotées d'écriture, de lexique, et de tout ce qui est nécessaire grammaticalement pour un fonctionnement à l'écrit comme à l'oral d'ailleurs. L'exemple d'Aasen et d'Aavik devrait nous montrer qu'il ne faut jamais désespérer d'obtenir une variété capable de susciter une littérature et de plus nobles usages... Si les exemples analysés par A. Sauvageot tendent à montrer qu'un individu, seul, peut influencer durablement et efficacement l'évolution de sa langue, sans doute est-on moins prêt à admettre la possibilité durable d'une action individuelle aujourd'hui qu'au XIX<sup>e</sup> siècle — surtout s'il s'agit du système entier d'une langue ! Bien sûr il faut que l'individu en question connaisse parfaitement sa langue, mais aussi ses origines, et qu'il ait de l'ambition, sans avoir peur d'échecs partiels (Aasen et Aavik n'ont pas réussi pour toutes leurs propositions). Probablement faut-il aussi qu'il ait une claire conscience des données sociales pour réussir (même si dans les cas présentés, A. Sauvageot n'insiste pas tant sur ces données que sur les talents et la volonté des individus).

Dans les cas examinés, — qu'ait dominé *la restauration* ou *l'innovation* — il faut constater qu'il s'agit de refontes profondes, et non pas d'un simple bricolage périphérique... Cela peut sembler paradoxal... Le dossier méritait sans doute d'être réouvert... grâce à notre cher maître : Aurélien Sauvageot !

#### BIBLIOGRAPHIE

- CHARLES Ronald, 2009 : « Préjugés linguistiques dans différentes traductions bibliques en créole haïtien », in *Creolica* : [http://www.creolica.net/article.php3?id\\_article=74](http://www.creolica.net/article.php3?id_article=74)
- CONFIANT Raphaël et COLOT Serge, 2004 : *Dictionnaire des néologismes* : <http://www.potomitan.info/dictionnaire/neologismes.php>
- HAZAËL-MASSIEUX Marie-Christine, 2008 : *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : histoire et analyse*, Publibook, 488 p.
- SAUVAGEOT Aurélien, 1986 : « Recréation et rénovation en linguistique », in *Travaux* 4, *Genèse des langues et du langage*, 1986, 37-60.
- SAUVAGEOT Aurélien, 1988 : « De l'hétéroclisie », in *Travaux* 6, *La règle et l'exception (L'hétéroclisie)*, 1988, 31-47

ANNEXES

13100 Aix en Provence, le 6 mai 1985  
1, avenue Maurice Blondel

Madame et chère Collègue,

veuillez trouver ci-joint une brève note concernant la suggestion que j'ai cru pouvoir faire au sujet de nos travaux de l'exercice prochain. Elle porte sur les questions qui sont actuellement posées aux linguistes, si j'en juge par les publications qui me sont parvenues ces derniers temps.

Je crois que nous avons intérêt à nous exprimer sur ce qui préoccupe le plus grand nombre de linguistes si nous voulons nous imposer hors de notre région. Il me semble que notre recrutement nous permet cette ambition.

Veuillez dire mes amitiés à Monsieur Hazaël-Massieux et agréer l'expression de ma considération distinguée.

*Aurélien Sauvageot*  
Aurélien Sauvageot

*A. Sauvageot*

Les problèmes de la typologie  
-----

1) Classification des langues :

- a) analytiques / synthétiques
- b) isolantes/agglutinantes/flexionnelles/ incorporantes

2) Caractérologie :

- a) grammaire contrastive
- b) répartition des types structuraux
- c) relations typologiques entre les structures phonologiques, morphologiques, syntaxiques

3) changement de type :

- a) causes phonétiques
- b) causes analogiques
- c) intervention extérieure (déalque, etc)
- d) réformes intérieures

4) coexistence de structures de différents types structuraux au sein d'une même langue.

## RÉSUMÉS

### Recreation and language planning according to Sauvageot

Some concepts used by Aurélien Sauvageot will be examined here by referring to one of his articles, which concerned the developments of the Norwegian and the Estonian languages in the XIXth century. Taking into account *créateurs*'/reformers' work, such as Ivar Aasen's and Johannes Aavik's, who developed the modern Norwegian and Estonian languages, we are able to notice important differences between the two countries studied in the paper, as well as between the implemented processes. However, it is also significant to see that the audacious arrangements of these languages were built in reference to languages of many types and which would not be directly connected with the languages concerned. If lexical innovations appear as more classical today, because they are able to be developed somewhere else and for many languages in the world, the use of quite new grammatical forms is more surprising.

These bold *créateurs*, who inspire A. Sauvageot's admiration, must be noted even today when we are interested in the development of such languages as Creole Languages. They show that if you are never discouraged you can reach your objective with a systematic and complete work: to arrive at a language able to give even literary works and suit intellectuals as well as the popular classes.

We can however wonder if we would still be able to go so far today. Attitudes towards language planning are different...although we speak more of language planning now! In addition, we accept the progressive disappearance of numerous languages more readily now in the way of attrition or obsolescence, since we are (too) sure to have some sort of unique and (perhaps) universal language.

### Kielellisen uudentamisen ja kielisuunnittelun käsitteet Aurélien Sauvageot'illa

Tässä tarkastellaan erilaisia Aurélien Sauvageolle tärkeitä käsitteitä, joiden lähtökohtana on hänen vuonna 1986 kirjoittamansa ja Claixin *Travauxissa* julkaistu Ivar Aasenin (Norja 1813) ja Johannes Aavikin (Eesti 1880) teosten pohjalta norjan ja viron kielten kehitystä 1900-luvulla käsittelevä artikkeli. Nämä *uudistajat* ovat muokanneet monella tasolla modernia norjaa ja viroa. Kahden maan ja niiden käyttämien prosessien välillä voidaan löytää eroja. On kuitenkin tärkeää huomioida, että usein ripeä



kielten kehittyminen on rakentunut hyvin erilaisten eikä välttämättä samaa sukua olevien kielten pohjalta. Vaikka leksikaaliset innovaatiot vaikuttavat nykyään kaikkein perinteisimmiltä (nehän ovat voineet kehittyä muualla muita kieliä varten), kieliopillisten prosessien luominen on yllättävämpää. Tämä suurten uudistajien rohkeus, jota A. Sauvageot näköjäänkin ihaili, on huomioonotettava vielä nykyäänkin jos on kiinnostunut esimerkiksi kreolien muokkaamisesta. Systemaattisen ja perusteellisen työn avulla lienee mahdollista muodostaa kirjalliseen käyttöön soveltuva kieli, joka sopii sekä intellektuelleille että muulle väestölle. Mutta voidaanko nykypäivänä mennä näin pitkälle? Nykyään kieliin kohdistuvat asenteet ovat muuttuneet vaikka kielten muokkaamisesta puhutaankin enemmän. Hyväksytäänkö usein passiivisesti monien ”pienien” kielten häviäminen *universaalisesti levinneen kielimyytin* (englannin?) vuoksi? Kyseessä ei ole myytti *uniikista kielestä*, vaikka se onkin mitä kestävämpi yleismaailmallisessa ympäristössä ja nykyajan joukkoviestinnässä.